

Assemblée générale de l'APE : 3 heures pour balayer la vie de l'école et voter le budget 2019

Hier après-midi s'est tenue la première assemblée générale de l'association des parents d'élèves. De nombreux sujets ont été présentés dont certains vont être prolongés dans d'autres réunions prochaines.

Plus de 90 parents d'élèves ont participé à cette première AG de l'année. Attentifs et patients, ils ont enduré les 3 heures de la réunion avec intérêt.



Regroupés en 4 parties suivies d'une conclusion, les multiples sujets ont intéressé l'auditoire qui a jalonné la présentation de plusieurs questions.

Suite à des échanges préalables avec des parents, la première partie s'est avérée nécessaire : il s'agissait de détailler l'objet, la composition et les attributions de l'APE et des instances qui en découlent (assemblée générale, comité de gestion et bureau directeur).

La déclinaison des spécificités de notre organisation pédagogique a permis de faire quelques focus sur des points particulièrement sensibles que les parents ont soulevés dès la rentrée : le recrutement des enseignants locaux, leur formation, les classes à double niveau en primaire...

Après les questions financières et le vote du budget 2019, l'un des messages forts de cette AG était d'insister sur l'importance du dialogue et de l'écoute mutuelle, d'assurer les parents de la prise en compte de leurs idées et du ressenti de chacun ; d'affirmer ou réaffirmer la place des parents dans *leur* école. ■

Plus d'enseignants résidents à la rentrée 2019

L'un des quatre statuts d'enseignant représentés à l'école, les « résidents », va voir sa proportion augmenter à la rentrée prochaine, suite à des créations décidées par l'AEFE.

Les « résidents » sont, comme les « expatriés », des personnels titulaires de l'éducation nationale française ou d'un autre secteur de la fonction publique d'État ou territoriale. Ils sont détachés auprès du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et signent un contrat avec l'AEFE qui les conduit à exercer, pour 6 ans maximum, dans un établissement comme le nôtre. Ils sont gérés et rémunérés par l'AEFE mais les établissements participent financièrement à leurs indemnités.



Notre école compte, en 2018-2019, 3 postes de résidents dans le 1^{er} degré (dont 1 n'est pas pourvu) et 6 dans le 2nd (dont 1, en anglais, n'est pas pourvu). A la rentrée 2019, le nombre total de résidents va passer de 9 à 11. Les 2 postes supplémentaires concernent le 2nd degré et correspondent, pour l'un, au remplacement d'un poste d'expatrié qui va être supprimé (SVT), et, pour l'autre, à une création nette (mathématiques).

être supprimé (SVT), et, pour l'autre, à une création nette (mathématiques).

L'AEFE a fait ce choix pour soutenir l'école – ce qui représente un effort financier important – et accompagner la montée en puissance de son cycle lycée qui devrait compter 4 classes à la rentrée prochaine au lieu de 2 cette année. ■

L'agenda

de l'école

31/01 Réunion de préparation de l'oral du DNB • 04/02 Ouverture de la 4^e classe de maternelle (GS) • 05/02 Réunion sur l'homologation • 07/02 Forum des métiers • Visite à l'école de la Sous-directrice d'Afrique australe et de l'Océan Indien du MEAE • 16/02 Oral blanc de français (1^{ère}) • 18/02 Conseil de cycle (1^{er} degré)